

République française  
Département de la Lozère  
COMMUNE DE PEYRE EN AUBRAC

**Séance du mercredi 20 décembre 2017**

Date de la convocation: 12/12/2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt décembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ASTRUC,

**Membres en exercice :**

69

**Présents : 39**

**Votants : 52**

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Alain ASTRUC, Olivier PRIEUR, Michelle BASTIDE, Benoît GRANIER, Yvette ITIER, François HERMET, Marie-France PROUHEZE, Jean-Luc MALAVIEILLE, Bertrand REVERSAT, François ESTEVENON, Vincent HERMET, Laetitia TICHET, Frédéric MONTANIER, Thérèse ARRUFAT, Bernard MARTIN, Bénédicte ROUX SIBILLON, Christian GROLIER, André GINESTIERE, Murielle CRÉSPIN, Thierry TROCELLIER, Etienne CLAVEL, Raymond SAUSSE, Francis OSTY, Arnaud BRINGER, Michel GUIRAL, Patrick TRANCHARD, Sylvain POUDEVIGNE, Francis HOSTALIER, Pascal NUC, Jean-Philippe MACHARD, Emile CHABERT, Danièle GREBERT, Denis DELTOUR, Christian MALAVIEILLE, Maryse CONORT, Gabrielle DOMERGUE, Isabelle VIELLEDENT, Denis GRAS, Géraldine VELAY

**Représentés :** Joëlle BELICOURT par André GINESTIERE, Marie-Thérèse FOURIS par Murielle CRÉSPIN, Renée CORDESSE par François HERMET, Patricia ASTIER par Emile CHABERT, Hervé BRUGERON par Olivier PRIEUR, Magali COLLANGE par Alain ASTRUC, Virginie SAGNET par Christian GROLIER, Ludovic BOUCHARD par Denis GRAS, Jean-Pierre ITIER par Michel GUIRAL, Hervé Cournut par Arnaud BRINGER, Nicolas VELAY par Frédéric MONTANIER, Pascal VIGNE par Denis DELTOUR, Catherine REVERSAT-PINTENET par Jean-Philippe MACHARD

**Excusés :** Jean-Luc GEMARIN, Jacky RIBEYRE, Marcelle ROUQUET

**Absents :** Cécile TROCELLIER, Louis ALBARET, Christian ATTRAZIC, René PLANCHON, Jean-Marc BRUGERON, Damien ESTEVENON, Christian VAISSIERE, Joël PAGES, Yvan BUFFIERE, René TROCELLIER, Daniel MANTRAND, Jacques BREMOND, Thierry CHARDAIRE, Viviane FEIMANDY

**Secrétaire de séance :**

Madame Marie-France  
PROUHEZE

**2017\_326 - Objet : Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural lieu-dit Andagnols (St Sauveur de Peyre)**

MENDE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/01/2018
049-200064731-20171220-2017_326-DE

Le chemin rural dit d'Andagnols à La Chazotte situé à St Sauveur de Peyre, sur son emplacement actuel, n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité. En pratique, un autre chemin a été ouvert pour maintenir une liaison entre les hameaux.

L'aliénation du chemin rural d'origine, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit d'Andagnols à La Chazotte, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Certifié conforme et exécutoire.  
M. le Maire, A. ASTRUC



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23/01/2018 et publié ou notifié le 23/01/2018
--

RF MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/01/2018 048-200064731-20171220-2017_326-DE

COMMUNE : PEYRE EN AUBRAC

DEPARTEMENT : LOZERE

## ARRETÉ DU MAIRE : 2018\_28

Prescrivant l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre)

Modification de l'arrêté n°2018-16 portant sur la date de présence du commissaire enquêteur en Mairie déléguée.

Le Maire de Peyre en Aubrac,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 161-10 et L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime

Vu les articles R 161-25 à R 161-27 du code rural et de la pêche maritime

Vu le code des relations entre le public et l'administration

Vu la délibération n° 2017-326 du conseil municipal en date du 20 décembre 2017 :

- constatant la désaffectation de fait d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre)

- décidant de lancer la procédure d'aliénation des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du Code rural et de la pêche maritime et autorisant Monsieur le Maire à prescrire l'enquête publique préalable à l'aliénation dudit chemin rural,

Vu le dossier d'enquête publique mis à disposition du public,

Considérant que le projet retenu par le conseil municipal nécessite la réalisation d'une enquête publique,

### ARRETE

#### **ARTICLE 1 : OBJET, DATE ET DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Il sera procédé, sur le territoire de la commune de Peyre en Aubrac, à une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural situé entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre) pour une durée de *18 jours consécutifs, du mardi 3 avril 2018 au jeudi 19 avril 2018 inclus.*

#### **ARTICLE 2 : PERSONNE RESPONSABLE JURIDIQUEMENT DU PROJET ET DEMANDE D'INFORMATION**

Monsieur le Maire de Peyre en Aubrac est responsable juridiquement du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la Mairie de Peyre en Aubrac, av. du Languedoc, Aumont-Aubrac -48130 PEYRE EN AUBRAC

#### **ARTICLE 3 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR / PERMANENCES**

Monsieur Jacques SIRVENS est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations faites sur le projet soumis à enquête publique à la mairie déléguée de St Sauveur de Peyre, rte de St Amans, le village de St Sauveur, 48130 PEYRE EN AUBRAC :

MEDE
• le <del>jeudi 12 avril</del> <b>jeudi 17 avril 2018</b> de 14h30 à 16h30.
Date de réception de l'AR: 21/03/2018
048-210043311001032100121001

de 14h30 à 16h30.

31  
25/4

#### **ARTICLE 4: MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC ET OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Pendant la durée de l'enquête, les pièces relatives au dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en la **mairie déléguée de St Sauveur de Peyre** du mardi 3 avril au jeudi 19 avril 2018 inclus, pendant toute la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés à l'article 3 ci-dessus.

Elles pourront aussi être reçues par voie postale, au plus tard le 19 avril 2018, par le commissaire enquêteur au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention: «*Ne pas ouvrir*»):

*À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,*

Mairie déléguée de St Sauveur de Peyre

Rte de St Amans - le village

48130 PEYRE EN AUBRAC

Elles pourront également être adressés au plus tard le 19 avril 2018 par mail à l'adresse suivante : [enquetepubliqueandagnols@gmail.com](mailto:enquetepubliqueandagnols@gmail.com)

Toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête et des observations du public auprès de la mairie en adressant sa demande à : M. le Maire délégué, Mairie déléguée de St Sauveur de Peyre, Rte de St Amans - le village, 48130 PEYRE EN AUBRAC.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune déléguée de St Sauveur de Peyre (<http://www.saintsauveurdepeyre.fr>).

#### **ARTICLE 5 : PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE**

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié, quinze jours au moins avant le début de celle-ci, en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département de Lozère ci-après désignés : La Lozère Nouvelle et Midi Libre.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, l'arrêté d'ouverture de l'enquête

- sera affiché sur panneau d'affichage de la commune de Peyre en Aubrac,
- sera affiché aux extrémités du chemin concerné faisant l'objet du projet d'aliénation

L'avis sera également publié sur le site internet de la commune (<http://peyreenaubrac.fr/>) et sur le site de la commune déléguée de St Sauveur de Peyre (<http://www.saintsauveurdepeyre.fr>)

#### **ARTICLE 6 : CLOTURE DE L'ENQUÊTE**

À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

RF MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/03/2018 048-200004731-20180321-2018_28-AR

32  
JS

Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions. Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

**ARTICLE 7 : DECISION INTERVENANT AU TERME DE L'ENQUETE**

Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibérera. Il est précisé qu'en cas d'avis défavorable du Commissaire enquêteur, la délibération du conseil municipal décidant l'aliénation sera motivée.

Cette délibération sera ensuite transmise à M le Préfet de Lozère pour approbation dans le délai de deux mois prévu par la loi.

**ARTICLE 8 : VOIE DE RECOURS**

Le recours pour excès de pouvoir à l'encontre du présent arrêté peut être exercé devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de son affichage.

Le 21/03/2018

Pour extrait certifié conforme  
M.le Maire  
Alain ASTRUC



33 JS  
/ /

## NOTICE EXPLICATIVE

### Enquête publique relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols et "La Chazotette"

La partie sud située sur le hameau d'Andagnols du chemin rural actuel d'Andagnols à La Chazotette (DP1, DP2 et DP3) n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité. Cette partie du chemin n'étant pas entretenue depuis plusieurs années, il n'est plus praticable. En somme, un autre chemin avait été ouvert pour maintenir une liaison non carrossable entre les hameaux.

L'aliénation du chemin rural d'origine, prioritairement aux riverains d'Andagnols, apparait bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Commune de PEYRE EN AUBRAC

Lieu dit : "Ardagnols"

Propriété de l'indivision DE BOURBON DE PARME

Cadastre : Section 183C n°419,420,421,422,423,424,418p, 425p, 427p

# PLAN de DIVISION

Cession à la commune de Peyre en Aubrac

- 418p) superficie cadastrale: 70m<sup>2</sup>
- 425p) superficie cadastrale: 30m<sup>2</sup>
- 427p) superficie cadastrale: 250m<sup>2</sup>

Cession à l'indivision DE BOURBON DE PARME

- DP1) superficie cadastrale: 94m<sup>2</sup>
- DP2) superficie cadastrale: 64m<sup>2</sup>
- DP3) superficie cadastrale: 526m<sup>2</sup>

### LEGENDE

- Piquet
- ▲ Station
- - - Limite divisoire

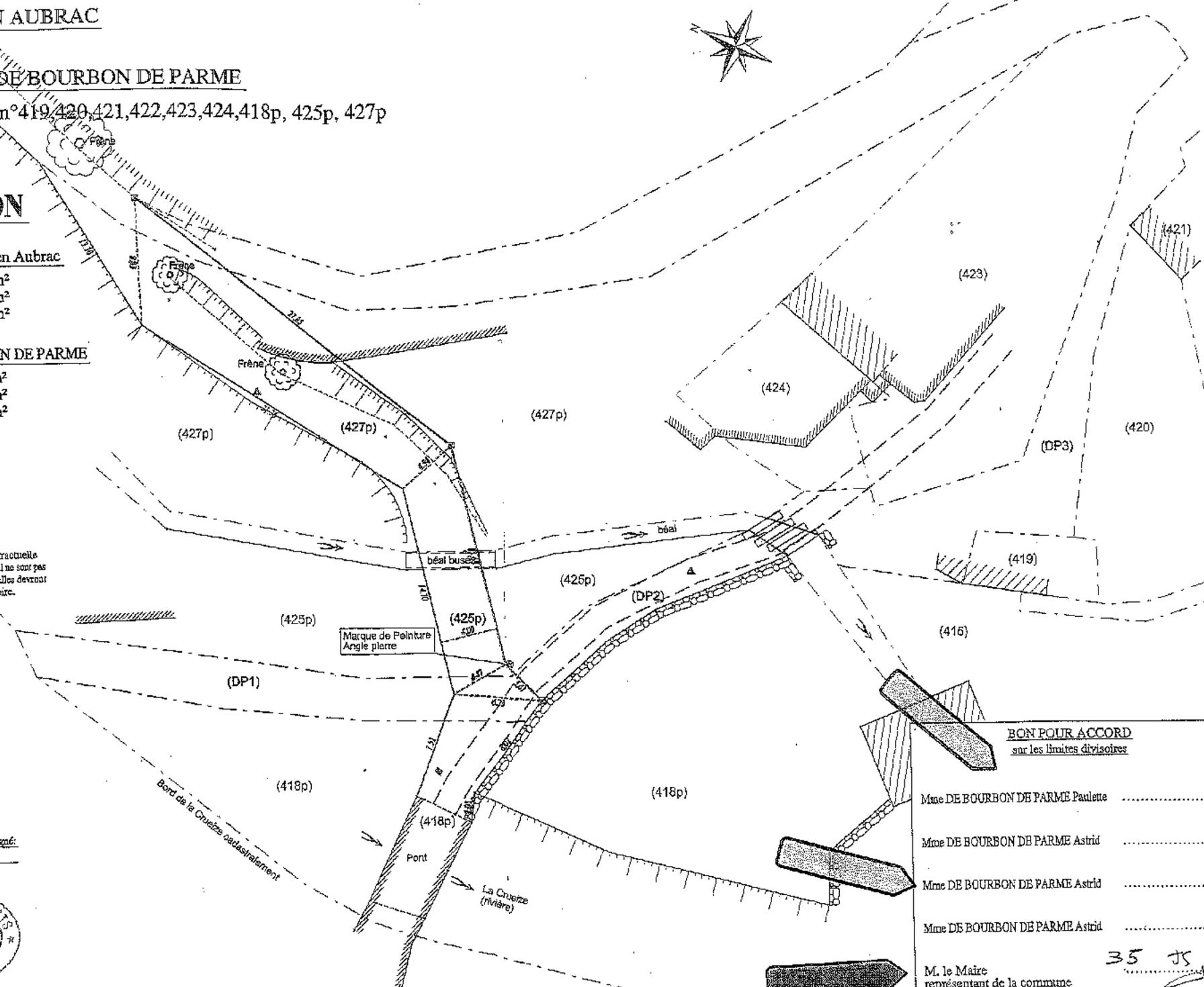
Application cadastrale non contractuelle  
Nota: Les limites obtenues par application du plan cadastral ne sont pas opposables aux propriétaires cotigus. Pour le devenir elles devront faire l'objet d'une opération de bornage contractuelle.

Echelle: 1/250



**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
CONSEILLER VALORISÉ GARANTIR

Dressé par le Géomètre-Expert D.P.L.G. sousigné:  
A MARVEJOLS le 17 août 2017



**BON POUR ACCORD**  
sur les limites divisaires

- Mme DE BOURBON DE PARME Paulette
- Mme DE BOURBON DE PARME Astrid
- Mme DE BOURBON DE PARME Astrid
- Mme DE BOURBON DE PARME Astrid
- M. le Maire  
représentant de la commune.

35 JS



COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-DE-PEYRE  
**Copie de Plan**  
0   Echelle 1/1290  
Cadastré rectifié - Origine: DGI - 2011

36 JS / 101



37 to 41



38 JS 4/64



39 20/04



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfets du Gard et de la Lozère

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

(Déclaration d'Unité Publique et Parcellaire)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION DES EAUX DE L'AGGLOMÉRATION GRAND COMBIENNE... Enquêtes préalables à l'autorisation, au titre du Code de la Santé Publique, du captage dit des « Panchets » situé sur le territoire de la commune de SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE (Gard) et dont les périmètres de protection concernent ladite commune et celle de SAINT-JULIEN-DES-POINTS (Lozère) / Captage desservant des locaux de la commune de SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE (Gard)

Des enquêtes publiques, préalables à l'autorisation, au titre du Code de la Santé Publique, du captage dit des « Panchets » sont organisées, par arrêté des Préfets de la Lozère et du Gard, du lundi 12 mars 2018 (à 14 h) à SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE et à 10 h à SAINT-JULIEN-DES-POINTS) au vendredi 13 avril 2018 (à 11 h 45 à SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE et à 14 h 30 à SAINT-JULIEN-DES-POINTS), pendant 33 jours consécutifs.

Toutes informations pourront être obtenues auprès de Monsieur Joseph PEREZ, président du syndicat intercommunal de distribution des eaux de l'agglomération grand-combienne (2, avenue du Pont 30110 LA GRAND'COMBE).

L'adresse électronique dudit syndicat est: sdaesgrandcombienne@orange.fr et son numéro de téléphone est 04 66 54 80 39.

Pendant toute cette période, chaque intéressé pourra consulter les dossiers d'enquêtes.

Dans les mairies des deux communes susvisées,

sur le site INTERNET de la Préfecture du Gard: http://www.gard.gouv.fr/Publiques-publiques/Environnement/Captage-de-cu-des-destinés-à-la-consommation-humaine

sur le site de la Préfecture de la Lozère: http://www.lozere.gouv.fr/Publications/EnquetesPubliques/EnquetesPubliques-serviromentaires/EnquetesPubliques-serviromentaires/2

depuis un poste informatique mis à la disposition du public:

à la préfecture du Gard, 1 rue Guillemaut, 30000 NÎMES, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 17 h;

à la préfecture de la Lozère, Immeuble Montbel, 48000 MENDE, aux jours et heures d'ouverture suivants: du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pendant toute cette même période, chaque intéressé pourra noter sur un registre d'enquête ses observations aux heures habituelles d'ouverture des mairies de SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE (Gard) et SAINT-JULIEN-DES-POINTS (Lozère).

Par ailleurs, les observations du public pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur pendant la durée des enquêtes à la Mairie de SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE (Mairie de SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE - Le Village 30110 SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE), des signés siège des enquêtes. Il pourra également être fait usage de l'adresse électronique de cette mairie suivante: mairie.saincecile@orange.fr.

Monsieur Jean-Philippe DIAJ, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de NÎMES, recevra le public:

en mairie de SAINTE-CÉCILE-D'ANDORGE (Gard):

lundi 12 mars 2018 de 14 h à 17 h, mercredi 28 mars 2018 de 9 h à 11 h 45;

en mairie de SAINT-JULIEN-DES-POINTS (Lozère):

lundi 19 mars 2018 de 10 h à 14 h,

vendredi 13 avril 2018 de 10h30 à 14h30.

L'arrêté préfectoral d'ouverture des enquêtes publiques sera notamment affiché sur un panneau d'affichage officiel situé à l'extérieur des locaux du Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux de l'Agglomération Grand'Combienne et des Mairies de SAINTE CÉCILE D'ANDORGE (Gard) et de SAINT JULIEN DES POINTS (Lozère).

Après la clôture des enquêtes publiques, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de ces enquêtes publiques, au siège du Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux de l'Agglomération Grand'Combienne (2, avenue du Pont-30110 LA GRAND'COMBE) ainsi qu'à la Délégation Départementale du Gard de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, dont le siège est 6, rue du Mail à NÎMES, dans la délai de 45 jours après la clôture des enquêtes.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir auprès de la préfecture du Gard communication du dossier d'enquêtes, dès la publication de l'arrêté d'ouverture des enquêtes publiques et à l'issue de celles-ci, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

À l'issue des enquêtes publiques, les autorités compétentes pour statuer sur les demandes d'autorisation sont les préfets du Gard et de la Lozère.

Le préfète de la Lozère, Le préfet du Gard



AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication: 48 Lozère

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: Mairie de Mende

Objet du marché: Maitrise d'œuvre pour la rénovation de la chapelle des peintes blancs à Mende

Type d'avis: Avis d'attribution

Type de procédure: Procédure adaptée

Catégorie: Service

Support(s) de parution: http://www.marchespublics.com

Marché unique

Ce marché a été: Attribué

Attributaire: Hélène BROUILLET Architecte DESA (CP: 48 000)

Montant: 48 000 euros HT

Date d'attribution du marché: 09/02/2018

NAUSSAC ATTITUDE

Société par actions simplifiée

En liquidation

Au capital de 6000 euros

Siège social:

Base navale de Naussac 48300 Langogne (Lozère) 792915936 RCS Mende

AVIS DE PUBLICATION LÉGALE

La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 31 janvier 2018 suivi de sa mise en liquidation;

A été nommé comme liquidateur: M. Christophe MARGUERITE, demeurant à Montky (77450), 21, rue Emile-Zola à qui ont été confiés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif à acquiescer le possib.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Langogne (Lozère) Base navale de Naussac. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mende.

Pour avis, le représentant légal

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Département(s) de publication: 48 Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: Commune de Sainte-Hélène

Correspondant: Messieurs, les Maires, Groupement de commande publique commune de CHADENET et commune de SAINTE-HELENE - Village 48190 SAINTE-HELENE. Tél. 04 66 47 61 06, Courriel: mairie.sainthelelene@wanadoo.fr

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché: travaux de protection de 3 captages d'eau potable - traitement de l'eau de 3 udi.

Type de marché de travaux: exécution.

CPV - Objet principal: 45112500.

Objets supplémentaires: 45342000.

L'avis implique un marché public.

Relus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'ONC.

Prestations divisées en lots: oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution: 4 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux: 20 avril 2018

Conditions de participation:

Critères de sélection des candidats: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET: NON

Type de procédure: procédure adaptée.

Date limite de réception des offres: 12 avril 2018 à 12 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication: 8 mars 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés: Mairie de Sainte-Hélène

Correspondant: M. le Maire Village 48190 SAINTE-HELENE

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus: Cabinet FALCON géomètre expert - Espace Geravaudan 16 Bd Marechal Foch 48100 MARYEJOIS. Tél. 04 66 32 07 74, courriel: cabinet.falcon@orange.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus: Mairie de Sainte-Hélène Village 48190 SAINTE-HELENE

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus: adresse internet: www.marchespublics.com

Renseignements relatifs aux lots:

Lot n°1: Terrassement-Maçonnerie.

- pistes: 670ml, fossés: 125ml, drain de captage: 32ml, construction d'un bâtiment de captage, construction d'un bâtiment pour chambre de vannes, petit équipement pour captage (tapis, siphons), petite maçonnerie (scelllements, lèges de base, enduits élasto-ciment): 10 m².

Mots descripteurs: Terrassement.

CPV - Objet principal: 45112500.

Lot n°2: Clôture.

- 325 ml clôture grillage HT 1m50, 3 poteaux.

Mots descripteurs: Clôture.

CPV - Objet principal: 34928200.

Lot n°3: Appareillage.

- 3 générateurs UV, raccordeurs électriques, équipement de chambre de vannes, 2 reducteurs de pression sous regard, 1 robinet flotteur.

Mots descripteurs: Alimentation en eau potable.

CPV - Objet principal: 90921000.



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public de Travaux à procédure adaptée

1 - Nom et adresse de l'organisme acheteur: MAIRIE de BARIAC - Mairie - 48000 BARIAC

Représentant légal du Pouvoir adjudicateur: M. le Maire de la Commune de Barjac

2 - Procédure de passation: Le présent marché est un marché de Travaux conclu selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

3 - Objet du marché: AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE CULTUREL COMMUNAL - Ancienne Poste Rue de l'école - 48000 BARIAC

4 - Descriptif et contenu du marché:

Ils sont répartis en 12 lots faisant l'objet de marchés séparés. Les candidats pourront répondre pour un ou plusieurs lots.

Les concurrents doivent obligatoirement présenter une proposition entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base), les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu d'option. Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

Les travaux sont décomposés en 12 lots énumérés ci-après:

lot n° 1 - Démolitions gros œuvre

lot n° 2 - Serrurerie

lot n° 3 - Isolation thermique par l'extérieur

lot n° 4 - Charpente aluminium

lot n° 5 - Menuiseries clouture

lot n° 6 - Menuiseries bois bordages

lot n° 7 - Cloisons sèches

lot n° 8 - Chapes

lot n° 9 - Revêtements de sol

lot n° 10 - Peintures nettoyage

lot n° 11 - Électricité

lot n° 12 - Chauffage sanitaire ventilation

Les offres seront présentées de manière individuelle.

5 - Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés définis ci-après:

Pour les 12 lots:

- la prix des prestations: 60 %

- la valeur technique des prestations: 40 %

6 - Renseignements à fournir: Pièces et renseignements visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

7 - Conditions de délais: Date limite de réception des offres: vendredi 6 avril 2018 à 12 heures

Délai de validité des offres: 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

8 - Modalités d'obtention du dossier: le dossier est à retirer à: Service Repro - 12 bis avenue Foch - 48000 Mende Tél. 04 66 65 09 51 Fax: 04 66 32 40 93 ou à télécharger sur la plate-forme de dématérialisation http://www.s-marchespublics.com conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés.

9 - Réception des offres: Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis contre récépissé à: COMMUNE DE BARIAC - Mairie 48000 BARIAC.

Mairie d'ouverture des bureaux de la Commune de Barjac.

Les lundi mardi mercredi jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures

Ce pli porte l'indication de l'offre auquel il se rapporte: AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE CULTUREL COMMUNAL - Ne pas ouvrir.

10 - Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Nîmes 16, avenue Feuchères CS 88010 Nîmes Cedex 09

11 - Autres renseignements: Renseignements administratifs:

M. le Maire de la Commune de Barjac - Mairie - 48000 Barjac. Tél. 04 66 47 01 04

Renseignements techniques: Hélène BROUILLET-MARTIN Architecte 4 Guvi Bedière 48000 MENDE. Tél. 04 66 49 24 93 - Fax: 04 66 49 36 41; Jean PHILIBERT Economiste 8 rue de la Grove 48000 Barjac. Tél. 04 66 47 08 72

12 - Date d'envoi de l'avis à la publication: MARDI 13 MARS 2018

Francis BERGOGNE, Maire de Barjac.

COMMUNE PEYRE-EN-AUBRAC (Lozère)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural situé entre les lieudits « Andagnols » et « La Chazotte » [commune déléguée de St-Sauveur-de-Peyre]

Par arrêté n°2018-16 en date du 28-02-2018, le Maire de Peyre en Aubrac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural situé entre les lieudits « Andagnols » et « La Chazotte », non cadastrée, sur la commune déléguée de St-Sauveur de Peyre suite à son déclassement du domaine communal.

Au terme de l'enquête publique, l'aliénation dudit chemin rural sera décidée par délibération du Conseil Municipal de Peyre en Aubrac, étant précisé qu'en cas d'avis défavorable du Commissaire enquêteur, la délibération du conseil municipal décidant l'aliénation sera motivée.

L'enquête unique aura une durée de 18 jours, du mardi 3 avril au jeudi 19 avril 2018 inclus.

Pendant la durée susvisée, les pièces relatives au dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquêtes seront tenus à la disposition du public, en Mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre (Rte de St-Amans, le village, 48 130 Peyre-en-Aubrac), aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les observations peuvent être aussi adressées par écrit, en Mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre, à l'attention du Commissaire enquêteur qui les annexera au registre Mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre. Pour le Commissaire Enquêteur Rte de St-Amans le village 48130 PEYRE-EN-AUBRAC. Toute personne peut également faire part de ses observations via l'adresse mail dédiée [enquetepeyre@commune-gmail.com].

Jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre (siège de l'enquête): les mardis et jeudis: 14h30 à 16h30.

Toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête et des observations du public auprès de la mairie en adressant son demande à: M. le Maire délégué, Mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre, Rte de St-Amans - le village, 48 130 PEYRE-EN-AUBRAC.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations faites sur le projet soumis à enquête publique à la mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre, Rte de St-Amans, le village de St-Sauveur, 48 130 PEYRE-EN-AUBRAC: le mardi 10 avril 2018 de 14h30 à 16h30; le jeudi 12 avril 2018 de 14h30 à 16h30.

À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions. Ces documents seront ensuite transmis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

M. le Maire de Peyre en Aubrac est responsable juridiquement du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la Mairie de Peyre en Aubrac, av. de Languedoc, Aumont-Aubrac 48 130 PEYRE-EN-AUBRAC

Cet avis est également publié sur le site internet de la commune [http://peyreenaubrac.fr/] et sur le site de la commune déléguée de St-Sauveur-de-Peyre [http://www.saintsauveurdepeyre.fr]

le Maire, Alain ASTRUC

40 JS



---

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

---

Nous, Alain ASTRUC, Maire de Peyre en Aubrac de la commune de PEYRE EN AUBRAC, certifions que l'élément suivant a bien été affiché sur les panneaux d'affichages (intérieur et extérieur) de la Mairie et mairie déléguée concernée et aux extrémités du chemin rural concerné :

*"Arrêté du Maire prescrivant l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural située entre les lieudits "Andagnols" et "La Chazotette" (commune déléguée de St Sauveur de Peyre)"*

Fait en Mairie à PEYRE EN AUBRAC  
le 20 mars 2018.

Alain ASTRUC, Maire de Peyre en Aubrac.



VENTES IMMOBILIÈRES



Villefont vds immeuble 5 appart. F5, F3, 2 F2, 1 T2, caves, 3 balcons, cuisines équipées, 400 m<sup>2</sup>, classe C et D, à saisir. Tél. 04.66.46.13.78 ou 06.82.03.43.36.

♦ Vds St-Chély-d'Apcher, maison individuelle, 560 m<sup>2</sup>, très bon état, 125 m<sup>2</sup> habitables, 7 pièces, grand séjour, 2 garages, toiture ardoise, monumentale aïné et crépis refaits, expo. sud ouest. Tél. 06.88.46.82.31.

♦ Part. vds studio avec garage, Montpellier. Plan des 4-Seigneur, rés. sécurisée, quartier calme, proche fac et hôpitaux, avec grande terrasse, prix 65000 €. Tél. 06.41.73.82.25.

Montpellier Hôpitaux-Facultés, proche nouvelle faculté de Médecine, vds 3 pièces (63 m<sup>2</sup>) + garage, dans résidence sécurisée et calme. Idéal investisseur ou résidence principale, prix : 199000 €. Tél. 06.81.61.41.39.

♦ Vds appartement 85 m<sup>2</sup> + cave et place de parking, 5 allée Piencourt, Mende. Tél. 04.66.48.08.46 ou 06.83.18.63.54.

♦ Vds appartement T2 avec cave et garage, situé au Méridien, à Saint-Chély-d'Apcher. Pour tous renseignements Tél. 04.66.31.11.56.

♦ Vds corps de ferme à rénover, 1500 m<sup>2</sup>, avec jardin et forêt à pain, Le Mas, 48100 Saint-Laurent-de-Murac, 125000 euros. Tél. 04.66.32.22.05.

♦ Vds T2 57 m<sup>2</sup>, 2 balcons, garage fermé, Montpellier, proche facultés hôpitaux, 1<sup>er</sup> étage, double vitrage, chauff. indiv. Tél. 06.82.72.25.29.

TERRAINS

♦ Vds terrain à bâtir, à Marvejols, plat, de 600 à 1000 m<sup>2</sup>, expo sud, viabilisé. Tél. 04.66.32.03.31.

Vds terrain constructible, 2 km Saint-Chély-d'Apcher, dans village du Cros, commune à viabilisé, 2188 m<sup>2</sup>, 25 €. Tél. 06.81.26.14.52.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Selon arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (NOR : MCOE1240070A) le tarif départemental pour l'année 2016 est fixé à 4,12 € HT ligne (du kilomètre)



Hebdomadaire régional d'information 7, bis Impasse Chanoine Kemize BP 17 - 48001 Mende Cedex

CCP CLERMONT-FD 608 351

■ Directeur de la publication Claude Donnatix

■ PubliNet locale annonceur légal 04 66 49 65 94

Journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour l'ensemble du département de la Lozère.

■ Titre édité par l'Association Communiquer, Informer et vivre au Pays (CAIP). Déclarée à la Préfecture de la Lozère (JD du 22/07/97), date émise: CPPAP n° 8630 C 8648 SIRET 726 112 972 600 13 code APE 5014

■ Président Dominique Lamoueux

■ Rédacteur en chef Patrick Zimmerman

■ PAO, mise en pages Atelier de La Lozère Nouvelle

■ Impression Imprimeries Kalmes - Givree 3749 du 22 mars 2018

■ Tirage moyen 2016 17600 exemplaires

AVIS RECTIFICATIF

de l'annonce parue le 15/03/2018, il fallait lire : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations faites sur le projet soumis à enquête publique à la mairie déléguée de St-Sauveur-de-Peyre, Rue de St-Amans, le village de Saint-Sauveur, 48130 PEYRE-EN-AUBRAC; les jeudis 12 et 19 avril 2018 de 14h30 à 16h30



MAIRIE DE NASBINALS

LOZÈRE  
AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE  
AVIS DE MARCHÉ  
Département(s) de publication: 48  
travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: Commune de Nasbinals.

Correspondant: M. Bernard BASTIDE, Mairie, 48260 NASBINALS - Tél. 04-66-32-50-17 Courriel: moiriedenasbinals@orange.fr

Type de procédure: procédure adaptée.

Objet du marché: travaux de réfection de réseaux rue Les Jongs et rue du Coussadou (EU, EP, AEP, BT Eclairage, Télécom)

Caractéristiques principales: Travaux communaux: Décaissement 867 m<sup>2</sup>, Tranchées 873 ml, PVC CR8 200 mm: 342 ml, 250 mm: 94 ml, regards EU: 13 v, 20 branchements, regards EP: 10 v, grilles: 7 v, fourneaux 45: 154 ml, gaines 63: 210 ml, bicoches: 147 m<sup>2</sup>.

Travaux SDEE: tranchées: 420 ml, gaines 160, 110, 75: 760 ml. Refus des variantes.

Durée: 4 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux: avril 2018.

Modalités essentielles de financement et de paiement: Fonds propres des Maîtres d'ouvrage

Autres éléments se référant au règlement de consultation.

Sélection des offres: critères énoncés dans le document de consultation.

Date limite de réception des offres: 13 avril 2018 à 12 heures.

Délaï minimum de validité des offres: 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires: La présente consultation est lancée dans le cadre d'un groupement de commune conclu entre le SDEE et la commune de Nasbinals, pour lequel la commune de Nasbinals a été désignée coordonnateur.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus: Mairie de Nasbinals - 48260 Nasbinals

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus: Travaux communaux: Cabinet FAICON - Tél. 04.66.32.07.74 - courriel: cabinet.faicon@orange.fr / Travaux SDEE: Alain RAYNALDY - Tél. 04.66.65.77.74 - courriel: a.raynaldy@eclat48.fr.

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées: Mairie de Nasbinals - 48260 NASBINALS.

HOLDING J.L.F. Société à responsabilité limitée En liquidation Au capital de 30489,80 € Siège social: Place de la Mairie Télécentre / Maison des Services 48310 FOURNELS 347956534 R.C.S. Mende

Aux termes du procès-verbal de l'AG du 23/02/2018: Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont: - approuvé les comptes de liquidation; - donné quibus au liquidateur Jean-Luc FLORET, demeurant 10 rue Thimonnier 75009 PARIS et déchargé ce dernier de son mandat; - prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de MENDE. Mention sera faite au RCS: MENDE.

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats 50 allée Niels-Bohr Parc du Millénaire - B.P. 29 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Par décision du 12/02/2018, l'associé unique du SASU DUO MOTOS, au capital de 7500 euros, siège social: Boulevard Saint-Dominique, 48100 MARVEJOLS, immatriculée 808500730 RCS MENDE, a décidé de transférer le siège social à effet au 12/02/2018 à Place du Barry, 48100 MARVEJOLS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/03/2018 a été constituée une société.

Dénomination: BELLE EN CÉVENNES

Forme: SASU

Capital: 1000 €

Siège: 5173 RUE PRINCIPALE 48160 LE COLLET-DE-DEZE

Objet: Coiffeur, soins esthétiques et corporels, maquillage

Durée: 99 ans

Président: Mlle DELGUZE Audrey lieu-dit Le Tour 48160 Le Collet-de-Deze

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre associés.

Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de MENDE.

AVIS DE CONSTITUTION

Dénominations: DOÛNE

La forme juridique, Capital: SASU au capital de 8000,00 €

Siège social: Lieu-dit Ferrières et Cons-et-Côvennes (48400)

Objet social: la profession d'architecte, urbaniste et ingénieur, la location de maître d'œuvre et toutes les missions se rapportant à l'acte de bâtir, à l'aménagement de l'espace et à la mise en valeur de l'environnement.

Toutes opérations concernant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée: 99 ans

Président: LECOMTE Caroline demeurant lieu-dit Ferrière Cons-et-Côvennes (48400)

La société sera immatriculée au RCS Mende

Clauses relatives à l'agrément des actionnaires et désignation organe social: la habilité à statuer sur demandes agréments:

Les cessions d'actions à des tiers ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

Conditions d'admission aux assemblées actionnaires et exercice du droit de vote:

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Les décisions collectives sont prises à la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, chaque action donne droit à une voix ou moins.

HOLDING J.L.F. Société à responsabilité limitée au capital de 30489,80 € Siège social: Place de la Mairie Télécentre / Maison des Services 48310 FOURNELS 347956534 R.C.S. Mende

Aux termes du procès-verbal de l'AG du 23/02/2018: il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/02/2018 et sa mise en liquidation. Il a été nommé comme liquidateur Jean-Luc FLORET, demeurant 10 rue Thimonnier 75009 PARIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Thimonnier 75009 PARIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MENDE.

Mention sera faite au RCS: MENDE.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 mars 2018 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par actions simplifiée.

Dénominations: GELY Nicolas et Pascal

Capital: 2000 euros

Siège: l'Esclandrie 48000 Pelouse

Objet: la production, l'exploitation et la commercialisation d'électricité issue d'énergie renouvelables.

Durée: 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote: tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Cession d'actions: les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés à l'égalité des tiers.

Président: M. Nicolas GELY domicilié et demeurant Résidence La Dolman, Apt n° 7, lotissement La Chaderedo 48000 Pelouse.

Immatriculation: au RCS de Mende. Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Dénominations: SOFIRAL

Société d'Avocats 50 allée Niels-Bohr Parc du Millénaire - B.P. 29 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Par acte SSP du 13/03/2018, a été constituée la Société « H ET R BARRÈS », SAS au capital de 12000 euros. Siège social: Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Objet: hôtellerie, village de vacances, peil-déjeuner, restauration, bar, organisation et réception d'événements, traiteur, room service, séminaires, locations de salles, organisation et vente d'activités de loisirs, cours de cuisine, prestations de bien être, prestations esthétiques et vente de produits et afférents, bien-être, soins, prestations d'affaires de golf. Durée: 99 ans. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote: tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. Agrément: les cessions d'actions sont libres entre associés et sont soumises au respect du droit de préemption des associés en cas de transmission à des tiers. Président: TOULOUSE Karine demeurant Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Directeur général: CROZAT Samuel demeurant Domaine de Barres, Route de Mende, 48300 LANGOGNE. Immatriculation au RCS de MENDE.

**Lozère Nouvelle** Service Abonnements RP 17 - 48001 MENDE Cedex 04.66.49.65.90

2 ans : 113 €  
 1 an : 62 €  
 6 mois : 37 €

**Je m'abonne**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Règlement à joindre au coupon  
Tarifs valables pour la France métropolitaine

4345

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche (journaux habités à partir de 10h) vous proposent de publier vos annonces officielles et légales sur le site officiel de Midi Libre.
C'est le meilleur moyen de garantir la visibilité de vos annonces et de les rendre accessibles à tous.
C'est aussi le meilleur moyen de garantir la sécurité de vos annonces et de les rendre accessibles à tous.

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS RECTIFICATIF

ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à l'attribution d'une parcelle d'équipement rural affectée entre les lieudits « Andagnols » et « La Chazotte » (commune déléguée de Saint-Sauveur de-Peyre)
Commune Peyre-en-Aubrac (Lozère)

AVIS RECTIFICATIF de l'annonce parue le 18/03/2018, l'Etat lit : Le convalescent hospitalisé de l'Etat à la disposition des personnes intéressées se trouve les dimensions liées sur le projet soumis à enquête publique à la mairie déléguée de Saint-Sauveur de-Peyre, route de Saint-Amand, le village de Saint-Sauveur, 48100 PEYRE-EN-AUBRAC ; les jours 17 et 18 avril 2018 de 14 h 30 à 16 h 30.

AUTRES ANNONCES LEGALES

Succession

SUCCESSION VACANTE

D.D.F.P. - POLE G.P.P.
Par décision du Juge de l'Etat en date du 02/03/2018, le Juge de l'Etat de Montpellier, 35004 Montpellier, a été nommé curateur de la succession vacante de M. HENRI-PIERRE FINE LIND, décédé le 18/03/2012, à La Pléyade, 62, Réf. : 03/19/27/18. Les créanciers doivent déclarer les créances par lettre recommandée avec A.R.

LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Notre vous assurons les meilleurs délais de publication.
Nous vous offrons également une attention de pointe et de nos compétences juridiques de journaux.

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens, arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes, montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
yvesc@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

AUTOMOBILES VENTE

Autres offres

Quel est le moyen le plus simple pour trouver tous les appels d'offre de marchés publics ?
francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS
Nouveau site
100% GRATUIT PLUS COMPLET ALERTES MAIL
Midi Libre L'INDEPENDANT CENTRE PRESSE

Handwritten notes and signatures at the bottom right corner.